

Décision Générale colonial

Décision n° 1017 10 septembre 1947

n° 1017 10

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 10 septembre 1947
Numéro JO n° 9 du 30/09/1947	Date du numéro 30 septembre 1947

TEXTE INTÉGRAL

Est licencié de son emploi pour « absences fréquentes non motivées » et pour compter du 31 août 1947, le nommé Ghaleb Moussa, gardien de phare à Ambouli.